



Association TOM

21, rue Maguelone 34 000 Montpellier
Déclarée à la Préfecture de l'Hérault
sous le numéro W 34 30 13 035
Association à but non lucratif régie par la loi 1901

En 2019, tous les acteurs sont unanimes : la formation du grand public s'avère indispensable si l'on souhaite améliorer le taux de survie des victimes d'arrêt cardiaque. Or, en France, le déficit de formation de la population est dénoncé, le mauvais pronostic est connu et malgré une médiatisation de la mort subite, rien n'est concrètement mis en œuvre pour former les citoyens au massage cardiaque.

Pour pallier cette absence d'action de terrain, l'association **TOM** se propose de former gratuitement et massivement la population à un geste citoyen :

le massage cardiaque externe et l'utilisation du défibrillateur.

Patrick Courant, président

associationtom@hotmail.fr
<http://www.facebook.com/pages/AssociationTOM>

BULLETIN D'ADHÉSION 2019 (à renvoyer par courrier à l'association)

Etat civil : M. Mme Mlle (cocher la case vous concernant)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe/port. : E-mail :

Montant de la cotisation acquittée :

Membre sympathisant 30 €

Membre sympathisant étudiant/ lycéen 10 €

Membre bienfaiteur 100 € et +

Don supplémentaire pour soutenir l'association : €

Montant total acquitté : €

Je règle : En espèces Par chèque (à libeller à l'ordre de l'Association TOM)

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet de l'association et déclare vouloir adhérer à l'association TOM.

Fait à
le/...../.....

Signature de l'adhérent

